

Conseil municipal 23 juillet 2020

Présents

Frédéric BARBARIT, Agnès BAUDRILLART, Sabrina BECHIEAU, Robert CLAYESSENS
Bernard BORNE, Jean-Pierre DECELAS, Chantal MACHET, Jean-Michel RABIOUX

Excusés : , Christian DRECQ, Sylviane DRECQ. Benoit FRADIN

Désignation des membres de commissions complémentaires : Sport
Jean-Michel, Sylviane , Frédéric A l'unanimité

Nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales

1 conseiller municipal Jean-Pierre et une suppléante Chantal

Le Maire propose à l'administration: Jean-Yves Varagnac et Monique Barbarit-Mercier

Le Maire propose au président du tribunal judiciaire : Mickaël Audouin et Dominique Cirey

Sous réserve de l'accord des personnes ci-dessus.

A l'unanimité

Adressage : Panneau signalétique Lotissement « Le clos du Mas » route de Ruffec

A l'unanimité

Cession d'un bout de chemin non utilisé depuis plusieurs dizaines d'années rue du bourg entre parcelles 306 et 213

A l'unanimité

Demande d'autorisation d'installation d'un mobil home route de Moussac

Impossible tant que le PLUi n'est pas mis en place

A l'unanimité

Frelon asiatique campagne 2020

Prise en charge par la commune à hauteur de 50% de l'intervention, avec un maximum de 50€.

A l'unanimité

Remplacement d'un agent service scolaire partie en retraite-contrat en CDD

Karine Bernardin, agent technique, reprend son poste école-cuisine.

Corine Glowinski fera les horaires complémentaires en agent technique.

A l'unanimité

Agence postale- demande de contrat aidé PEC

Tatiana Kaud peut assurer 20h par semaine. Elle prend le poste à l'agence postale 5j par semaine.

A l'unanimité

Avenant à la convention relative au service de santé et de prévention des risques professionnels :
prolongation de la convention jusqu'en 2026.

A l'unanimité

Questions diverses :

Retour sur la première réunion de Coeur de Charente.

Elections du Président Christian Croizard et des 9 vice-présidents.

Annulation du pique-nique villageois prévu le 2 août par le comité des fêtes et de l'apéritif municipal prévu pour cette occasion en raison du durcissement des mesures sanitaires.

Autorisation de la reprise de l'utilisation de la salle des fêtes pour le yoga à partir de septembre, en respectant la réglementation.

Projet photovoltaïque : le Maire va recevoir un représentant à la demande de ce dernier.

Information d'un arrêté de sondage pour fouilles archéologiques au lieu dit « l'Avenaud ».

Le Conseil municipal ne donne pas suite pour le moment à la labélisation « ville prudente ».

Mission locale Arc portail d'insertion professionnelle des jeunes : AG à Cognac le 3 septembre

Fixer les jours de réunion de conseil 4ème jeudi du mois à 20h30 à la salle des fêtes :

27 août

24 septembre

22 octobre

27 novembre

Fixer des jours de permanence des maire/adjoints : mercredi 10h-12h. Et le deuxième samedi du mois de 10 à 12h et les autres jours sur RDV.

Ouverture secrétariat de mairie : lundi matin, mercredi toute la journée et vendredi matin à compter de septembre.

Congés de Maryse : les élus assurent une permanence les mercredis matins 5, 12 et 19 août de 10h à 12h.

Plan canicule 2020

La commune ne dispose pas d'un espace collectif rafraîchi, mais notre registre des personnes isolées et vulnérables nous permettra de les contacter, si nécessaire.

Projet d'informations par SMS groupés à l'étude.

Projet de site internet hébergé par la CdC Cœur de Charente

À 22h45, la séance est levée.

Le Maire



La secrétaire de séance

